

Procès-verbal de la 273^e assemblée ordinaire du comité exécutif du Cégep régional de Lanaudière tenue le mardi 1^{er} juin 2021, à 16 h 30 sous la présidence de Mme Hélène Bailleu, directrice générale.

Sont présents :

Mesdames Nancy Lapointe
Caroline Otis
Johanne Giguère

Messieurs William Desormeaux
Jean-François Désy
Stéphane Dignard
Sylvain Riendeau

Participent également à l'assemblée :

Mesdames Esther Fournier, directrice des ressources financières et de la formation continue

Nadia Grondin, directrice des ressources humaines et des affaires corporatives

Monsieur Marc Cardinal, directeur des ressources matérielles et des technologies de l'information

Agit comme secrétaire de l'assemblée :

Madame Elianne Duchesne



Vérification du quorum et ouverture de l'assemblée :

La présidente d'assemblée souhaite la bienvenue et constate le quorum. Elle déclare l'assemblée ouverte.

273.1 Adoption de l'ordre du jour :

*Sur proposition de M. William Desormeaux, dûment appuyée par
Mme Johanne Giguère,*

CERL-210601-01

« *Il est résolu d'adopter l'ordre du jour suivant :*

273.1 Adoption de l'ordre du jour

273.2 Adoption du procès-verbal de la 272^e assemblée ordinaire du comité exécutif

273.3 Suite (s) au procès-verbal

273.4 Budget de fonctionnement 2021-2022

273.5 Variation au plan d'effectif 2021-2022

273.6 Adjudication de contrat

a) Démantèlement et ajout de nouveaux humidificateurs

273.7 Réorganisation administrative au collège constituant de Terrebonne

273.8 Nomination au poste de gestionnaire administratif (ADM4) au collège constituant de Terrebonne

273.9 Informations

273.10 Divers

273.11 Levée de l'assemblée. »

Adoptée à l'unanimité.

273.2 Adoption du procès-verbal de la 272^e assemblée ordinaire du comité exécutif :

*Sur proposition de Mme Nancy Lapointe, dûment appuyée par
Mme Caroline Otis,*

CERL-210601-02

« *Il est résolu d'adopter le procès-verbal de la 272^e assemblée ordinaire du comité exécutif qui s'est tenue le 20 avril 2021. »*

Adoptée à l'unanimité.

273.3 Suite (s) au procès-verbal :

La nomination de la nouvelle personne titulaire du poste de gestionnaire administrative sera faite lors de ce comité. En ce qui concerne le poste de direction adjointe à la direction des ressources humaines, le processus est en cours et les entrevues se tiennent cette semaine. La nomination de la personne qui sera recommandée par le comité de sélection pourra se faire à l'occasion d'une assemblée extraordinaire du comité exécutif.

273.4 Budget de fonctionnement 2021-2022 :

La directrice des ressources financières fait la présentation du budget 2021-2022.

Les allocations du ministère ont été déposées le 28 mai 2021.

Il est à noter que le budget 2021-2022 est à l'équilibre et qu'il permet l'atteinte des objectifs liés à la réussite et au plan d'action en santé mentale.

L'enveloppe budgétaire du réseau collégial est passée de 2 173,2 M\$ à 2 315,4 M\$ représentant une augmentation de 6,54 % par rapport à l'année 2020-2021.

L'augmentation tient compte notamment des progressions de salaires, des variations des contributions patronales, de l'indexation des autres coûts, du réinvestissement des années antérieures et des nouveaux investissements annoncés lors du dépôt des crédits le 25 mars 2021.

Le contexte pandémique a mis en lumière les défis liés à la réussite, à la persévérance, à la diplomation et à la santé mentale, c'est pourquoi le ministère a investi dans ces secteurs.

Attendu les orientations budgétaires pour l'année 2021-2022;

Attendu le dépôt par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur des allocations de base le 28 mai 2021;

Attendu l'investissement prévu à la réussite éducative, la persévérance scolaire, la diplomation et la santé mentale dans le réseau collégial;

Attendu que l'allocation normalisée tient compte de la progression dans les échelles de traitement, des variations des contributions patronales et des indexations des autres coûts;

Attendu la recommandation du CRPC;

Sur proposition de M. Jean-François Désy, dûment appuyée par M. Stéphane Dignard,

CERL-210601-03

« Il est résolu de recommander au conseil d'administration d'adopter le budget de fonctionnement 2021-2022 du Cégep régional de Lanaudière. »

Adoptée à l'unanimité.

273.5 Variation au plan d'effectifs 2021-2022 :

La directrice des ressources humaines fait part des intentions au plan d'effectifs du Cégep régional de Lanaudière pour l'année 2021-2022.

Les changements relatifs au plan d'effectifs sont inclus dans le document budgétaire.

Attendu l'obligation pour le conseil d'administration d'adopter le plan d'effectifs global du Cégep régional de Lanaudière en lien avec le budget de l'année 2021-2022;

Attendu l'obligation de déposer un plan d'effectifs au plus tard le 1^{er} juin de chaque année;

Attendu la recommandation du CRPC;

Sur proposition de M. Stéphane Dignard, dûment appuyée par M. Sylvain Riendeau,

CERL-210601-04

« Il est résolu de recommander au conseil d'administration l'adoption du Plan d'effectifs 2021-2022 du Cégep régional de Lanaudière, sous réserve du dépôt de l'ensemble des allocations en provenance du Ministère et des disponibilités budgétaires récurrentes, ainsi que des consultations auprès des comités de relations de travail du personnel professionnel et du personnel de soutien du Cégep régional de Lanaudière qui se termineront au plus tard le 1^{er} juillet 2021. »

Adoptée à l'unanimité.

273.6 Adjudication du contrat :

a) Démantèlement et ajout de nouveaux humidificateurs

L'entretien et l'inspection annuelle des systèmes de contrôle d'air ont permis de constater certaines défaillances quant au système d'humidification de l'aile G du Cégep régional de Lanaudière à Joliette. Plus précisément, le système en place est désuet et ne répond pas aux besoins de modulation des taux d'humidité. De plus, tout comme pour la température, le niveau d'humidité relative doit être maintenu à un taux favorable au confort et à la sécurité respiratoire des occupants.

Par conséquent, la Direction des ressources matérielles et des technologies de l'information, dans la poursuite des recommandations visant à assurer le maintien des actifs immobiliers et la sécurité des utilisateurs, a recommandé la publication d'un appel d'offres sur invitation pour le projet de démantèlement et d'ajout de nouveaux humidificateurs. L'appel d'offres a été publié le 26 avril 2021.

Le projet consiste à démanteler un système existant et d'en effectuer le remplacement par deux nouvelles unités distinctes. Les nouvelles installations, reliées à des unités de ventilation indépendantes,

permettront un contrôle plus flexible par zone, donc une meilleure qualité de l'air.

C'est une seule soumission qui a été déposée dans les délais prescrits. Cette situation s'explique par le contexte du marché actuel et particulièrement par le manque de main-d'œuvre et à la récente hausse des prix des matériaux.

La Direction des ressources matérielles et des technologies de l'information, à la suite de l'analyse des conditions d'admissibilités et de conformité de la soumission, recommande l'adjudication de ce contrat à la firme « B.B.P. Énergies Itée ».

Attendu le processus d'appel d'offres sur invitation tenu pour le démantèlement et l'ajout de nouveaux humidificateurs au Cégep régional de Lanaudière à Joliette;

Attendu la soumission unique déposée dans les délais prescrits et l'analyse des conditions d'admissibilités et de conformités;

Attendu la recommandation de la Direction des ressources matérielles et des technologies de l'information;

Sur proposition de M. Sylvain Riendeau, dûment appuyée par M. Jean-François Désy,

CERL-210601-05

« Il est résolu d'octroyer le contrat pour le démantèlement et l'ajout de nouveaux humidificateurs au Cégep régional de Lanaudière à Joliette à la firme « B.B.P. Énergies Itée », pour un montant de 103 550,00 \$ (avant taxes), le tout tel qu'il appert dans la soumission déposée le 11 mai 2021. »

Adoptée à l'unanimité.

273.7 Réorganisation administrative au collège constituant de Terrebonne :

Suivant les départs successifs au collège constituant de Terrebonne, la directrice du collège a procédé à une analyse des postes de directions adjointes. Afin de répondre aux besoins du collège, une révision des fonctions des postes de cadres a été faite.

Ainsi, le poste de direction adjointe aux études, service des programmes et du développement pédagogique et le poste de direction adjointe, services aux étudiants et à la communauté ont été revues. Un processus de recrutement est nécessaire afin de pourvoir ces postes actuellement occupés par des personnes en intérim. La distribution des responsabilités sera légèrement modifiée entre les directions adjointes, cependant les niveaux de postes demeureront les mêmes.

Il s'agit pour le comité exécutif, conformément au paragraphe 4.2 du Règlement no 9 portant sur la dotation, d'autoriser l'ouverture du poste et de constituer le comité de sélection.

Attendu la vacance au poste de direction adjointe aux études service des programmes et du développement pédagogique;

Attendu la vacance au poste de direction adjointe, services aux étudiants et à la communauté;

Attendu la nécessité de pourvoir ces postes d'un titulaire le plus rapidement possible;

Attendu l'article 4.2 du Règlement portant sur la dotation qui précise que le comité exécutif décide de la composition du comité de sélection chargé de lui recommander un candidat;

Attendu la recommandation du CRPC;

Sur proposition de M. Sylvain Riendeau, dûment appuyée par M. Jean-François Désy,

CERL-210601-06

« Il est résolu :

- d'autoriser l'ouverture du poste de direction adjointe, programmes, réussite et services aux étudiants (PRSE);*
- d'autoriser l'ouverture du poste de direction adjointe, départements d'enseignement et relations avec la communauté (DERC);*
- de nommer Mme Hélène Bailleu, directrice générale, Mme Johanne Giguère, directrice du collège constituant de Terrebonne, un membre du personnel d'encadrement désigné par la direction générale et un membre représentant l'Association des cadres comme membres du comité de sélection chargé de recommander un candidat au comité exécutif, étant entendu que la direction des ressources humaines agira comme membre et secrétaire du comité. »*

Adoptée à l'unanimité.

273.8 Nomination au poste de gestionnaire administratif au collège constituant de Terrebonne :

À son assemblée du 20 avril 2021, le comité exécutif autorisait, suivant le départ de Mme Patricia Lehoux à titre de gestionnaire administrative au collège

constituant de Terrebonne, une résolution à l'effet de pourvoir ce poste d'un nouveau titulaire.

Le comité de sélection était composé de Mme Hélène Bailleu, directrice générale, Mme Johanne Giguère, directrice du collège constituant de Terrebonne, Mme Anne Higgins, à titre de cadre désignée par la direction générale, Mme Lorraine Dépelteau, à titre de membre représentant la section locale de l'Association des cadres et Mme Nadia Grondin, directrice des ressources humaines et secrétaire du comité.

Au terme de ses travaux, le comité de sélection recommande unanimement de retenir la candidature de Mme Marie-Ève Carrière au poste de gestionnaire administrative au collège constituant de Terrebonne.

Attendu le poste de gestionnaire administrative au collège constituant de Terrebonne laissé vacant suite au départ de la titulaire;

Attendu la résolution CERL-210420-06 à l'effet de combler ce poste;

Attendu le concours de sélection tenu pour pourvoir ce poste d'un nouveau titulaire;

Attendu le résultat des travaux menés par le comité de sélection et sa recommandation unanime;

Attendu l'article 5.1 du Règlement no 9 portant sur la dotation qui précise que le comité exécutif nomme le personnel cadre;

Sur proposition de M. Jean-François Désy, dûment appuyée par M. William Desormeaux,

CERL-210601-07

« Il est résolu de nommer Mme Marie-Ève Carrière au poste de gestionnaire administrative (ADM4) au collège constituant de Terrebonne, et ce, à compter du 7 juin 2021. »

Adoptée à l'unanimité.

273.8 Informations :

L'annonce de la ministre de l'Enseignement supérieur concernant le retour en présence et sans distanciation confirme le choix qui avait été fait par le Cégep régional de Lanaudière qui avait déjà prévu le retour des étudiants à l'automne en présence et sans distanciation. Afin de s'assurer de pouvoir accueillir les étudiants à l'automne et que ceux-ci soient vaccinés, une vaste opération de vaccination a été mise en place en collaboration avec le CISSS de Lanaudière. Les étudiants ont été sondés et il s'avère que plus de 80 % des étudiants sont vaccinés ou en voie de l'être.

En ce qui concerne le retour en présence du personnel et la tenue des instances, un retour de façon progressive est à prévoir.

273.9 Divers :

Sans objet.

273.10 Levée de l'assemblée :

La séance est levée à 17 h 41.

.....
Présidente

.....
Secrétaire de l'assemblée